

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU **CONSEIL d'ADMINISTRATION** DU 09 OCTOBRE 2014

Dans les futurs locaux de l'association à La Martinerie

Présents - Franck Barraud, Jean-Jacques Bérenguier, Serge Bounioux Martial Chamblanc, Roland Cléon, Nicole et Roland de Vassoigne, Guy Luscan, André Reignoux et Michel Truffaut.

Absents excusés –, Laurent Buthon, Michel Heu, Francis Mory et Patrick Padellec.

Informations et directives du président

Le Président nous fait part d'une bonne nouvelle concernant la prise en charge des frais relatifs au bail emphytéotique. Par courriel du 01 octobre, il faisait part à Claire BLOUIN-GOURBILIERE du coût important que représentait l'élaboration du bail emphytéotique. Notre association, est récente et ne possède pas encore de ressources financières importantes, il précise que cela pourrait malheureusement nous empêcher de conclure ce bail. Mais, Gil Averous, Président de la CAC, nous a informés, récemment, que l'agglomération prenait à sa charge 50 % du coût. Un grand merci à Nadège BATISTA, DGS de la CAC, ainsi qu'à Aurore MONFORT, Claire BLOUIN-GOURBILIERE et Isabelle VERRIER pour nous avoir aidés à débloquer la situation.

Nous avons reçu du Président du Souvenir Français une invitation pour la journée du 1^{er} novembre. Notre association est adhérente du Souvenir.

JJ Bérenguier doit rencontrer le président L Biaunier, de la Jeune Chambre Economique, afin de présenter notre association à ses membres.

En vue de retrouver la trace des propriétaires terriens de la zone de La Martinerie, avant la création du camp, R de Vassoigne va rechercher des contacts et notamment les membres de la famille de Toulouse Lautrec.

Le président rappelle que 3 sociétés nous ont aidés, gratuitement, à mettre en place le mât des couleurs, il nous propose d'inclure les 3 logos sur notre site internet, accord des participants.

Suite à la centaine de personnes contactées (cf compte rendu du 27-08-14), nous avons quelques retombées qui ont augmenté le nombre d'adhérent (403 à ce jour).

Concernant la cérémonie de signature du bail du 17 octobre, les invitations sont lancées. A cette occasion nous devons nous retrouver à partir de 8 h 30 sur le site pour une signature officielle prévue vers 11 h 30. Après la signature il sera procédé à la montée des couleurs et un dépôt de gerbes. A l'initiative de G. Averous une gerbe sera déposée par La CAC et les Maires des 4 communes sur lesquelles est situé La Martinerie.

Rappel : le lundi 13-10 nous allons effectuer la pose du mât des couleurs, le mercredi 15-10 après midi, les volontaires sont invités à la préparation des salles pour la cérémonie.

F Barraud, en liaison avec P Soulé, se propose de réaliser une étude sur le fonctionnement de notre site informatique au travers d'une enquête de satisfaction.

R Cléon continue régulièrement de rendre visite ou prendre des nouvelles des adhérents qui ne peuvent se déplacer.

Pouvoirs au Président

Les membres du Conseil d'Administration, présents ce jour, donnent pouvoir au Président pour :

- l'autoriser à signer le bail emphytéotique,
- l'autoriser à assurer le financement de la part de 50 %, relative aux frais d'élaboration du bail emphytéotique (reste à notre charge 1100 € environ).

Prochain rendez-vous

La date de la prochaine réunion du CA sera communiquée ultérieurement.

Pour le président
André REIGNOUX secrétaire